

# BPJEPS

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT  
SPÉCIALITÉ "ÉDUCATEUR SPORTIF", MENTION "EQUITATION"

## Prochaines sessions :

- Formation en 1 an : 31/08/2026 au 13/07/2027
- Formation 2 ans : 31/08/2026 au 07/07/2028

Inscriptions CFA du 01/03/26 au 15/07/26

Tests de sélection CFA le 10/07/2026 et 31/07/2026

Diplôme de niveau 4 (Bac) enregistré au RNCP sous le code RNCP40034.

Date d'enregistrement : 30-11-2024

Date d'échéance : 29-11-2029



## OBJECTIFS

Cette formation vise à former des professionnels capables d'encadrer et d'animer des activités équestres. C'est un diplôme de niveau 4 reconnu par le ministère du travail. Les missions d'un BPJEPS sont les suivantes :

- Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation
- Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers
- Participer au fonctionnement de la structure équestre
- Promouvoir les activités équestres

## DURÉE ET RYTHME DE LA FORMATION



### Apprentissage

Parcours en **1 an** : 563 heures de formation au CFA et minimum 875 heures en entreprise

Parcours en **2 ans** : 738 heures de formation au CFA et minimum 2345 heures en entreprise



### 3 jours en entreprise / 2 jours au CFA

La formation peut être adaptée en tenant compte des compétences déjà acquises.

## PREREQUIS

- Etre âgé de minimum **18 ans**
- Etre titulaire du **Galop 7**
- Etre titulaire d'un diplôme de **secourisme** (PSC1 ou AFPS)
- Etre en possession d'un **certificat médicale** de "non contre indication à la pratique et l'enseignement de l'équitation datant de moins d'un an à l'entrée en formation
- Etre en possession d'une **licence FFE** à jour
- Etre en possession de l'attestation de réussite des **Tests d'Exigences Préalables (TEP)**



### Initial

Parcours en **1 an** : 563 heures de formation au CFA et 450 heures de stage en entreprise



### Présence 2 jours par semaine CFA

## TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES

Les tests d'exigences préalables sont communs à tous les BPJEPS spécialité "éducateur sportif" mention "Equitation", proposés en France, et sont obligatoires pour entrer en formation.

Epreuves :

- Travail sur le plat : reprise de dressage.
- Saut d'obstacles : parcours à 100cm
- Travail à pied : parcours en longe

## MODALITES D'ACCES

Une réponse est transmise par mail sous un mois après le premier contact.

Si le dossier est retenu, le candidat est convoqué à un **test écrit** et un **entretien de motivation**.

Un pré-entretien avec le directeur permet d'évaluer l'adéquation entre la formation et le projet professionnel.

## MODALITES PEDAGOGIQUES

**Théorie** : interventions de professionnels du secteur.

**Pratique** : immersion en structure équestre pour analyser et améliorer la pratique.

**Suivi** : feuille d'émargement, rendez-vous tuteur/entreprise, formation en 5 périodes.

**Moyens techniques** : cours en présentiel et plateforme e-learning.

**Moyens pédagogiques** : cours théoriques, exercices, mises en situation, études de cas et pratique équestre.

## SUIVI ET INDIVIDUALISATION

Un suivi individualisé est assuré tout au long du parcours : positionnement en début de formation et adaptations du parcours au besoin, entretiens de suivi avec entreprise et des entretiens/évaluations en fin de période.

## PROGRAMME

- **BLOC 1** : concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- **BLOC 2** : valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation
- **BLOC 3** : concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles d'apprentissage des activités équestres dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure
- **BLOC 4** : assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés ainsi que l'entretien des matériels pédagogiques spécifiques aux activités équestres

## EVALUATIONS

**BC 1** : Production d'un dossier, soutenance orale, puis échange avec le jury.

**BC 2** : Production de support(s) de promotion, soutenance orale, puis échange avec le jury.

**BC 3** : Préparation et conduite d'une séance d'équitation, Conception d'un cycle de formation, Soutenance orale et échange avec le jury

**BC 4** : *Prérequis à l'examen : épreuve de dressage, parcours de CSO et maîtrise en extérieur et terrain variés/ Cas pratique tiré au sort et entretien avec le jury, Evaluation et travail monté d'un équidé, séance commentée, échange avec le jury.*

Les 4 blocs doivent être validés pour l'obtention du diplôme, possibilité de les valider au rattrapage.

Cette formation est certifiée par le **Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative**.

Appréciation des résultats : validation par le diplôme .

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

Contrats d'apprentissage ou de professionnalisation : prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

Coût annuel de formation : 8200,00€ TTC.

## DEBOUCHES

Le titulaire du BPJEPS peut entrer directement dans la vie active et enseigner l'équitation.

Poursuite d'étude possible : CS Education et travail des jeunes équidés / DEJEPs .

## ACCESSIBILITE

Le CFA des Deux Rives accueille les personnes en situation de handicap et étudie chaque demande individuellement. En cas d'impossibilité d'adaptation, une orientation vers un organisme spécialisé est proposée.

## INFOS & CONTACT

### CFA Centre Equestre Des Deux Rives

1 Rue des Cavaliers - 67000 Strasbourg

03 68 71 06 12 - 06 77 17 75 02

formation@centre-equestre-des-deux-rives.com

Accessible en bus ( ligne 2, arrêt Cirque – Centre Equestre), en tram (Tram D), en voiture (parking gratuit), à vélo (arceaux).



[www.centre-equestre-des-deux-rives.com](http://www.centre-equestre-des-deux-rives.com)



@cfa\_des\_deux\_rives



CFA Centre Equestre Des Deux Rives



cfa.des.deux.rives